



mon avocat abandonne mon dossier

Par **kambo**, le **21/06/2010** à **15:22**

Bonjour,

Suite à un échange téléphonique tendu avec mon avocate, celle-ci vient de m'adresser un courrier recommandé par lequel elle déclare abandonner mon dossier. De plus, sur les 1600€ de facture, je lui avais déjà versé 1000€ et elle me réclame maintenant 300€.

Que suis-je en droit de réclamer ? As-t-elle le droit d'abandonner ainsi mon dossier sans réel motif ?

Merci pour vos conseil, je me sens un peu perdu. On pense prendre un avocat pour se simplifier les choses et on en arrive là...

Par **plebriquir**, le **03/09/2010** à **10:15**

Bonjour,

Les clients, comme les avocats, sont libres. Toutefois, chacun doit exécuter le contrat de bonne foi.

Si le travail prévu n'a pas été fait, vous pouvez porter le litige devant le Bâtonnier.